

FORMATION

PRATIQUE Sécurité Incendie dans les ERP de type U / J

Programme de formation établi conformément aux dispositions en vigueur article I6353-1.



En fonction des thématiques : Formation INTRA et/ou INTER entreprise
(dans votre établissement ou dans nos locaux)



Répondre aux obligations légales du code du travail et du code pénal

RÉFÉRENCE :

MOD_2021011

Date dernière édition : 01/10/2025

DUREE : 2 heures

EFFECTIF :

De 4 à 10

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne travaillant dans un ERP de type U/J.

PRE-REQUIS

Avoir suivi la formation 4h00.

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Validation par le centre de formation de l'analyse du besoin envoyée en amont de la formation.

FORMATEUR

Formateurs incendie sapeur pompier

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation délivrée par LF FORMATION

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE :

Remise d'un livret de formation reprenant le contenu de la formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Cette formation a pour finalité de développer chez les participants l'esprit de prévention et de sécurité. A l'issue de la formation, les participants seront capables d'appliquer les consignes de sécurité spécifiques à votre établissement. Ils auront pris connaissance des méthodes et des moyens à mettre en œuvre afin d'intervenir sur un début d'incendie en respectant les règles de sécurité.

Ils devront avoir un œil critique sur les situations pouvant présenter des risques d'incendie sur leur lieu de travail.

Les participants devront être capables de mener à bien une éventuelle évacuation, avec une maîtrise des consignes de sécurité de votre établissement.

COMPETENCES DEVELOPPÉES :

- Reconnaître le signal sonore d'alarme incendie
- Identifier la zone d'un déclenchement d'alarme incendie sur le tableau SSI
- Connaître les consignes de sécurité inhérentes à l'établissement
- Savoir effectuer un transfert horizontal
- Savoir mettre les résidents en sécurité
- Passer un message d'alerte aux secours

MAINTIEN DES CONNAISSANCES :

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

Exposés interactifs

Démonstrations par le formateur

Mises en situation des stagiaires (scénarios avec enfumage de zone, exploitation du SSI et tableau de report, évacuation et mise en sécurité des résidents...).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Obligations légales du règlement de sécurité Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP). MS46 et les suivants, Articles U43, U47 et/ou J35, J39.

Votre registre de sécurité est renseigné à l'issue de la formation.

FORMATION

PRATIQUE Sécurité Incendie dans les ERP de type U / J

Programme de formation établi conformément aux dispositions en vigueur article I6353-1.

PROGRAMME :

Une visite préalable de votre établissement par le formateur permettra d'adapter le programme de formation en fonction des spécificités de votre établissement.

PARTIE THÉORIQUE :

La prévention incendie dans les ERP de type U/J :

- Les retours d'expériences
- Rôle du personnel lors du déclenchement d'une alarme incendie jusqu'à l'arrivée des sapeurs pompiers (LA CHRONOLOGIE)
- L'attitude en cas d'incendie et la mise en sécurité des personnes.

PARTIE PRATIQUE :

Démonstrations par le formateur et mises en situation des stagiaires :

- La reconnaissance des dispositifs concourant à la sécurité incendie de votre établissement
- L'exploitation du Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Les exercices avec enfumage de zone (mise en situation des stagiaires)
- Le dégagement d'urgence d'une personne alitée
- Le rappel des consignes Sécurité Incendie de votre établissement
- La mise en sécurité des résidents – le transfert horizontal

EVALUATION :

Evaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation.

Taux de réussite de cette formation : 100%

Taux de satisfaction de cette formation : 96%